



STATIONS DE LOCATION

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

EN LIBRE SERVICE SUR : BEDOUS,
OLORON SAINTE-MARIE ET OGEU-LES-BAINS

Comment louer son vélo à assistance électrique ?

Oloron Sainte-Marie

1. Je m'inscris au service

Scannez-moi ou rendez-vous sur :

www.green-on.fr/oloron.html



2. Au départ

> Je choisis un vélo

- Le vélo est disponible
- Le vélo est indisponible



> Je débloque mon vélo

Je clique sur "Louer 1" et j'entre le code reçu sur la borne à l'aide du pavé numérique.



> Je libère mon vélo

Quand la diode clignote du rouge au vert, je pousse légèrement en avant pour le décrocher, puis en arrière pour le libérer.

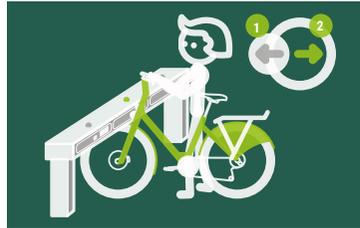


3. En chemin

> J'utilise l'assistance électrique

> J'allume le vélo sur la console située sur le guidon.

J'ajuste les niveaux d'assistance électrique grâce aux boutons + et -.



> J'accroche l'antivol

J'enfonce le bout de l'entivol dans l'encoche située à gauche de l'accroche frontale.

À droite se trouve la clé : je fais un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre et je tire.

4. Au retour

> Je restitue mon vélo

J'enfonce fermement le vélo dans une borne libre. Un signal sonore annonce le bon retour de mon vélo.

Bedous et Ogeu-les-Bains



Je crée mon compte utilisateur

Scannez-moi ou rendez-vous sur :

<https://cyclobearn.cleanenergyplanet.com>

> Je regarde si des **vélos sont disponibles** dans la station de mon choix via mon compte utilisateur.

> Je règle la caution de 350 euros par carte bancaire sur mon compte utilisateur. La caution n'est pas encaissée.

> Une fois le paiement réalisé, **un numéro s'affiche sur mon compte utilisateur.**

> Je dois le rentrer sur la borne de la station puis sélectionner à l'écran le vélo que je souhaite emprunter.

> Le vélo se débloque et je peux l'utiliser **dans une limite de 24 heures**. Au delà, la caution est prélevée.

> Je ramène mon vélo **dans la station où je l'ai emprunté.**

> J'enfonce mon vélo dans l'attache et si tout se passe bien **il se verrouille en suivant**. Si l'alarme sonne en continu c'est que je l'ai mal enclenché, je réessaie de le mettre correctement car je suis responsable de lui jusqu'à qu'il soit enclenché correctement.

> Si je constate **une défaillance technique** sur mon vélo ou en station j'ai la possibilité de le signaler directement en station sur la borne.

Tarifs

Durée	Tarif
> 2h	1 €
De 2h à 5h	2,50 €
De 5h à 12h	5 €
De 12h à 24h	10 €

Caution : 350 € (emprunt bancaire, non prélevée)

Mes obligations

Avant de circuler :

- Vérifier le bon état des éléments de sécurité : éclairage, pneus, freins.
- Penser à augmenter votre visibilité la nuit.
- Disposer d'une responsabilité civile.

Pour un arrêt, même de courte durée, attacher le vélo à un arceau de stationnement avec l'antivol fourni.

Code de la route :

- Faire attention aux autres usagers de la route.
- Rouler à droite sur la chaussée (sauf aménagement spécifique).
- Ne pas traverser sur les passages réservés aux piétons.
- Ne pas dépasser les véhicules par la droite.
- Rouler sur les voies cyclables lorsqu'elles sont présentes.
- Ne pas serrer les voitures en stationnement.
- Rouler en file indienne lorsque vous êtes à plusieurs.
- Ne pas monter et rouler sur les trottoirs.
- Ne pas emprunter les sens interdits (sauf contre sens cyclable).
- Respecter la règle de priorité à droite.
- Ne pas franchir les carrefours au feu rouge.
- Signaler avec le bras vos changements de direction.

Interdictions :

- De transporter des passagers sur le vélo.
- De prêter votre vélo.



Mise à jour juillet 2024



HAUTBÉARN^{*}
communauté de communes

Si je constate une défaillance technique sur mon vélo ou en station, j'ai la possibilité de le signaler directement en station sur la borne.

En cas d'urgence, je contacte le Service Mobilités au 05 59 39 74 53



 [hautbearn.fr](https://www.hautbearn.fr)